



CIRCULAIRE

DOSSIER: AP 2/2/24/1

DIFFUSION:

Mesdames et Messieurs
les ministres de
l'Environnement
membres du PROE,
Chefs d'organisations
du PIRT

DATE: 9 Octobre 2020

CIRCULAIRE: 20/81

OBJET: **Déclaration de haut niveau: 10e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées**

Mesdames et Messieurs les ministres, Chefs d'organisations du PIRT,

Au nom du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de la Table ronde des îles du Pacifique pour la conservation de la nature (PIRT) et du PROE, je suis heureux de partager avec vous le projet de déclaration de haut niveau ci-joint, qui sera l'un des principaux résultats de la 10e conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées qui se tiendra de manière virtuelle du 24 au 27 novembre 2020.

Le segment de haut niveau, organisé par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie en tant qu'hôte de la conférence, se tiendra le 26 novembre 2020. Cette importante réunion réunira les ministres des gouvernements et les chefs d'organisations des membres du PIRT. Une invitation officielle avec des détails supplémentaires, y compris l'ordre du jour, sera diffusée en temps voulu par le pays hôte.

La Déclaration de haut niveau s'aligne sur le nouveau Cadre pour la conservation de la nature et les aires protégées dans la région des îles du Pacifique et vise à définir de nouvelles priorités régionales en matière de biodiversité qui peuvent être exprimées lors d'événements importants, notamment la 15e réunion de la Conférence des Parties (COP15) à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB), le Congrès mondial de la nature de l'UICN et Our Ocean Conference qui se tiendront en 2021.

La Déclaration souligne la nécessité urgente d'actions transformatrices et reconnaît les engagements à répondre aux causes profondes de la perte de biodiversité dans notre océan et nos îles par les peuples du Pacifique.

Nous invitons les pays et territoires membres du SPREP, ainsi que les organisations membres du PIRT, à examiner s'ils souhaitent prendre des engagements en faveur de la mise en œuvre de la Déclaration sous forme de déclarations lors du Segment de haut niveau. S'il y a un intérêt pour des déclarations, nous élaborerons le programme en conséquence.

Veuillez envoyer vos expressions d'intérêt et vos commentaires éventuels par e-mail à kosil@sprep.org et copier pacificconference2020@sprep.org avant le **2 novembre 2020**, et indiquez également si vous envisagez exprimer un engagement pendant le segment.



De plus amples informations sur de la 10e conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées sont disponibles sur le site Web www.pacificnatureconference.com.

Sincères salutations,



Kosi Latu
Directeur Général

KL/AW/ma